

être et je félicite le Gouvernement de ce qu'il a fait jusqu'à présent. Mais le nombre de ces blessés augmentera dans de telles proportions que nous aurons un problème d'une énorme gravité à résoudre. Nous ne devons pas craindre de consacrer trop de temps à l'étude de cette question. Il y a différentes manières de secourir les victimes de la guerre et j'ai un projet à soumettre au Gouvernement. J'espère qu'il l'accueillera favorablement. L'université de la Colombie-Anglaise offre de donner gratuitement des cours complets en agriculture aux soldats blessés. On parle beaucoup d'installer nos soldats sur des terres, mais il serait oiseux de mettre sur une terre un homme ne possédant aucune connaissance en agriculture. Pour réussir sur une terre, il faut un certain entraînement, et un cours complet en agriculture serait pour un soldat un gage de succès et un encouragement.

Les représentants de la Colombie-Anglaise savent que nous avons des millions d'acres de belles terres fertiles dans cette province. Mais, si nous nous contentons de distribuer cent acres ou cent soixante acres de terre aux soldats de retour du front, sans leur fournir les moyens de rendre cette exploitation fructueuse, nous ne résoudrons pas le problème.

Sans vouloir critiquer ce qui a été fait, je dis que le Parlement devrait concentrer toutes ses énergies sur l'étude d'une question qui s'annonce si grosse de conséquences. Actuellement, les blessés ne nous arrivent qu'en petit nombre, mais dans quelques mois, ce nombre augmentera dans d'énormes proportions. La commission des hôpitaux militaires fait un admirable travail, mais je crois quelle ne sera pas en état de répondre à tous les besoins, dans quelques mois. J'insiste pour faire comprendre au Gouvernement et aux membres de cette Chambre l'importance de la question et la nécessité d'unir tous nos efforts et nos énergies pour arriver à une solution favorable.

Le but de ces dernières remarques, de ma part, était de mettre plus en évidence une ou deux propositions que j'avais à faire. Nous en aurons probablement d'autres de la part de députés plus au courant que moi des conditions locales, mais je répète que, comme Canadiens et sujets de l'empire, tous nos efforts doivent tendre à mettre le pays plus en état de continuer et supporter cette grande guerre. Je me glorifie autant que qui que ce soit de ce qui a été fait, mais il nous reste encore plus à faire et j'espère que le peuple canadien et, plus particulièrement, les membres de cette

Chambre se montreront à la hauteur de la situation.

L'hon. M. FRANK OLIVER (Edmonton): Monsieur l'Orateur, il est à peine nécessaire d'ajouter mes félicitations à celles que vous avez déjà reçues à l'occasion de votre élévation à la présidence de cette Chambre. Je me bornerai à dire que, dans le choix qui a été fait, la Chambre a été aussi favorisée que vous.

Quant au discours que vient de prononcer mon honorable ami (M. Stevens), le Gouvernement ne me paraît pas avoir été particulièrement heureux dans le choix d'un apologiste, car, bien que celui-ci soit disposé à approuver tout ce que le Gouvernement a fait et tout ce qu'il a négligé de faire au sujet de la guerre, il n'approuve pas ce qui a été fait et, surtout, ce qui n'a pas été fait au sujet de l'industrie métallurgique, dans la Colombie-Anglaise. Sur une question qui est loin d'être aussi importante que celle de la guerre, mon honorable ami ne veut pas s'en remettre à la sagesse du Gouvernement et refuse de se laisser guider par lui. Mais, sur cette autre question d'une importance infiniment supérieure, il n'hésite pas à faire appel à tout son talent, je dirai même à toute la puissance de son verbe, pour défendre ce même Gouvernement, tout en reconnaissant que, sous certains rapports et dans certaines circonstances, celui-ci n'a pas atteint la perfection idéale.

Mon honorable ami critique certains passages du discours de mon honorable ami de Pictou (M. Macdonald), parce qu'ils tendraient à nuire au recrutement; mais en s'attaquant aux problèmes que soulève le retour de nos soldats, mon honorable ami, si je mesure son discours à la même aune qu'il applique à celui de l'honorable député de Pictou, a fait un discours de nature à nuire tout autant au recrutement; il se demande s'il ne manque pas quelque chose, quelque chose qu'il sent le besoin de signaler à la députation, aux efforts que nous faisons pour améliorer le sort des soldats qui ont servi et souffert pour la cause. Non seulement signale-t-il lui-même cette lacune, mais il invite tous les membres de cette Chambre à lui aider à influencer dans ce sens le gouvernement et la nation, afin de remédier à la situation. A mon sens, de ce que nous nous permettons de discuter l'administration de la guerre, personne n'a le droit de s'en plaindre ou de craindre la critique.

On m'accordera peut-être de m'inscrire jusqu'à un certain point contre les opi-